

2.3.1. COMPOSANTES PAYSAGÈRES

2.3.1.1. Morphologie et végétation

Le site éolien se trouve sur les monts de Jouillat, à l'interface des massifs de Toulx-Ste-Croix et d'AJain, et à l'interface également des vallées de la Creuse et de la Petite Creuse (Carte 7).

Le territoire est dominé par les sommets des monts de Guéret et du massif de Toulx-Ste-Croix (Coupe 3 - A et B) situés à une dizaine de kilomètres des monts de Jouillat, respectivement au sud-ouest et à l'est. Ces massifs granitiques ayant résisté à l'érosion peuvent ménager des vues dominantes, lointaines et panoramiques (180° depuis les monts de Guéret, 360° depuis la tour de Toulx-Sainte-Croix, en direction des monts de Jouillat. Ces massifs ont également un rôle de limite visuelle et de repère majeur du territoire (la tour de Toulx-Sainte-Croix, l'antenne du Maupuy). Situé à l'extrémité des massifs d'AJain et de Toulx-Sainte-Croix, les monts de Jouillat se découvrent plus ou moins à niveau (c'est-à-dire à altitude similaire) (Coupe 3 - C et D) depuis ces derniers. Enfin, situés à l'interface de deux vallées, les monts de Jouillat peuvent se découvrir depuis la vallée de la Creuse mais pas depuis la vallée de la Petite Creuse (le prolongement du massif de Toulx-Sainte-Croix faisant écran) (Coupe 3 - A et E, Carte 9). De plus, l'encastrement, sous forme de gorges, de la Creuse et de la Petite Creuse semble isoler visuellement ces dernières du reste du territoire.

D'une manière générale, le site éolien, par sa position d'interface, constitue avec ces massifs voisins (Toulx-Ste-Croix et AJain), la toile de fond « timide » des vues depuis le nord et l'ouest alors que le massif de Guéret marque plus fortement l'arrière-plan des vues depuis l'est par son caractère plus prégnant. Les reliefs collinaires (Carte 8) qui marquent l'est du site éolien (les peux) sont, à l'échelle des monts de Jouillat, des repères visuels, qui perdent de leur prégnance avec la distance.

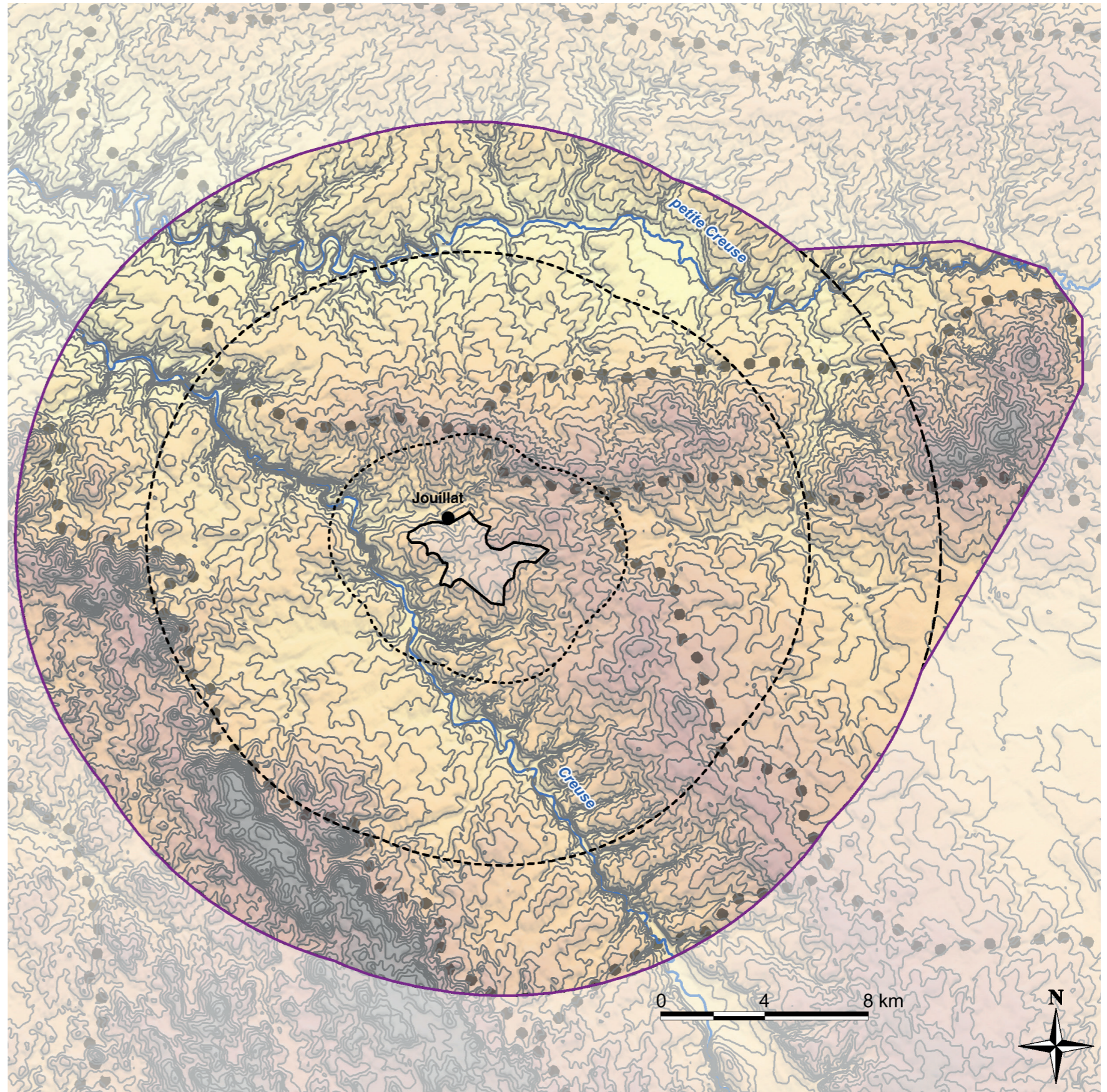
Le couvert végétal (Carte 10) se caractérise quant à lui par la présence de forêts sur les hauteurs, dans les gorges et sur les versants accidentés, et par la présence d'un couvert bocager sur les collines et plateaux vallonnés où la haie, basse et arborée associée à des boisements éparses, délimite principalement des pâtures, voire localement des cultures.

-  site éolien
-  périmètre 3km
-  périmètre 10km
-  périmètre 15km
-  périmètre 25km
-  aire d'étude paysagère
-  unité paysagère
-  cours d'eau principal
-  coupe

153 291 412 529 635 mètres



Carte 7 : Le site d'étude dans son contexte physique
Source : ©IGN Scan 250@/BD Alti® ; Corine Land Cover ; BORALEX



- site éolien
- périmètre 3km
- périmètre 10km
- périmètre 15km
- unité paysagère
- cours d'eau principal
- aire d'étude paysagère
- courbe de niveau (20m)

Carte 8 : Le site d'étude dans son contexte collinaire mise en évidence par les courbes de niveau
 Source : BD Alti® ; Corine Land Cover ; BORALEX

